



Lieu historique national du
Canal-de-Chambly

RAPPORT DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE PLAN DIRECTEUR DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL-DE-CHAMBLY



PRÉPARÉ PAR



Hill+Knowlton
Stratégies

16 FÉVRIER 2018



TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE	1
1.1. LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL-DE-CHAMBLY	1
1.2. MANDAT DE H+K STRATÉGIES	2
2. DÉMARCHE DE CONSULTATION	3
2.1. ACTIVITÉS DE CONSULTATION	3
2.2. PROMOTION DES ACTIVITÉS	3
2.3. COLLECTE DES OPINIONS ET COMMENTAIRES	4
3. ANALYSE DES RÉSULTATS	5
3.1. PROFIL DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE	5
3.2. TAUX D'ADHÉSION À LA VISION PROPOSÉE	7
3.3. IMPORTANCE ACCORDÉE AUX PROPOSITIONS DU PROJET DE PLAN DIRECTEUR	8
3.4. ANALYSE DES COMMENTAIRES ADDITIONNELS	10
4. CONSTATS RELATIFS AU PLAN DIRECTEUR PROPOSÉ	13
4.1. STRATÉGIE 1 : LE CANAL DE CHAMBLY – UN PATRIMOINE, DES AMBIANCES ET DES PAYSAGES CULTURELS À PRÉSERVER ET À METTRE EN VALEUR	13
4.2. STRATÉGIE 2 : UNE EXPÉRIENCE DE VISITE AMÉLIORÉE ET DIVERSIFIÉE D'UN BOUT À L'AUTRE DU CANAL	13
4.3. STRATÉGIE 3 : UNE SOURCE DE FIERTÉ ET DE RETOMBÉES POUR LA COMMUNAUTÉ	14
4.4. UNE APPROCHE CIBLÉE POUR LE FORT-SAINTE-THÉRÈSE	14
5. CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES	15
5.1. CONCLUSION	15
5.2. PROCHAINES ÉTAPES	15



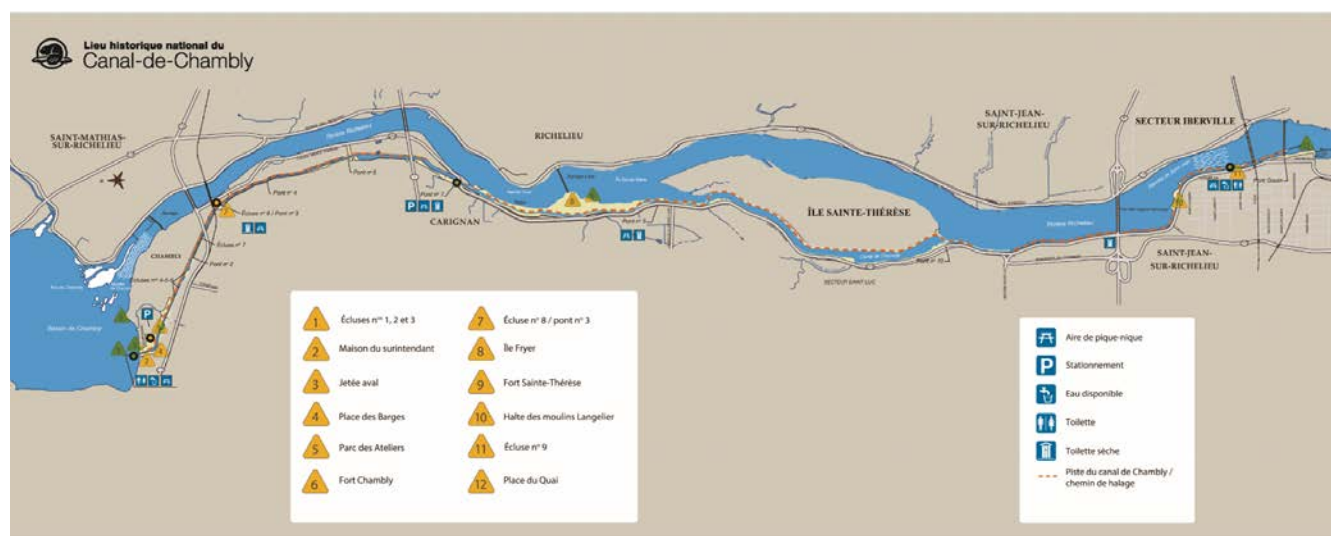
1. MISE EN CONTEXTE

1.1. LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL-DE-CHAMBLY

Situé au cœur de la Montérégie, le Canal-de-Chambly fait partie du réseau des cinq canaux historiques au Québec gérés par Parcs Canada. Sa voie navigable permet de relier les villes de Chambly et de Saint-Jean-sur-Richelieu, en passant par les villes de Carignan et de Richelieu. Historiquement, le canal a contribué à l'essor économique de la ville de Chambly et, plus particulièrement, à celui de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui constituait une plaque tournante des transports maritimes, routiers et ferroviaires au XIX^e siècle. Le canal comprend également les vestiges du Fort-Sainte-Thérèse ainsi que d'autres ressources culturelles qui témoignent de la richesse de son histoire.

Aujourd'hui, en plus de la voie navigable de près de vingt kilomètres qui permet aux embarcations de contourner les rapides de la rivière Richelieu en traversant une diversité de paysages, le canal offre une piste multifonctionnelle située sur l'ancien chemin de halage. En 2017, près de 260 000 personnes ont fréquenté le lieu et 1 700 embarcations ont traversé ses écluses.

Carte 1. Lieu historique national du Canal-de-Chambly



Le plan directeur est un document stratégique qui orientera la gestion et l'exploitation du lieu au cours des 10 à 15 prochaines années, en formulant une vision d'avenir, des stratégies-clés et des objectifs. Depuis la publication du dernier plan directeur, en 2007, le canal de Chambly est en constante transformation et d'importants investissements sur les infrastructures seront réalisés d'ici 2020. Dans ce contexte, l'élaboration d'un nouveau plan, adapté aux défis, opportunités et attentes des visiteurs actuels permettra donc au lieu historique national du Canal-de-Chambly de se positionner dans ce contexte évolutif et d'aspirer à atteindre son plein potentiel, à la hauteur de son importante valeur historique et qui reflète la place qu'il occupe au sein de la communauté.



De plus, la récente découverte des vestiges du Fort-Sainte-Thérèse sur l'île Fryer, un lieu historique national distinct situé à même les limites du lieu historique national du Canal-de-Chambly, nécessite l'établissement d'orientations de gestion spécifiques pour les prochaines années afin d'en assurer la conservation et la mise en valeur.

En vue de s'assurer que le nouveau plan reflète les aspirations des Canadiens, des visiteurs, des partenaires du milieu et des communautés qui bordent le canal, l'ébauche du nouveau plan a été présentée publiquement et la population a été invitée à se prononcer sur son contenu.

1.2. MANDAT DE H+K STRATÉGIES

Hill + Knowlton Stratégies a été mandaté par Parcs Canada pour concevoir et mettre en œuvre une démarche de consultation publique portant sur le projet de plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Chambly.

Dans le cadre de ce mandat, Hill + Knowlton Stratégies a, entre autres, élaboré les outils utilisés lors des activités publiques, assuré l'animation des rencontres publiques, ainsi que rédigé le présent rapport faisant état des résultats des activités de consultation.



2. DÉMARCHE DE CONSULTATION

Le projet de plan directeur a d'abord bénéficié d'un exercice de vision mené en octobre 2016 avec diverses parties prenantes du milieu. Cet exercice a permis de dégager une vision consensuelle de ce que devrait être le canal en 2035 et d'orienter l'élaboration du nouveau plan. Puis, le 6 novembre 2017, Parcs Canada a annoncé la tenue d'activités de consultation sur son projet de plan directeur pour le canal de Chambly et a invité la population à y participer.

Les outils élaborés pour recueillir les commentaires et les activités de consultation mises en œuvre dans le cadre de la consultation publique visaient à maximiser la participation des résidents des villes limitrophes, des visiteurs, des partenaires et des organismes afin de recueillir des commentaires sur les propositions contenues dans le projet de plan directeur.

2.1. ACTIVITÉS DE CONSULTATION

Deux moyens de participation à la consultation sur le projet de plan directeur ont été proposés afin d'accroître la participation des visiteurs et des résidents de la Vallée-du-Richelieu et les résidents des villes environnantes.

Consultation en ligne

Le site Web présentant la démarche de consultation, www.consultationscanal.ca, a été créé afin de faciliter la participation des citoyens. Le document d'information sur le projet de plan ainsi que des renseignements sur l'ensemble des activités de consultation étaient disponibles sur le site. Du 6 novembre au 3 décembre 2017, les visiteurs du site Web pouvaient également remplir le questionnaire utilisé lors des séances de consultation pour identifier leurs priorités parmi les éléments proposés au plan.

Rencontres de consultation des parties prenantes et du public

Deux rencontres de consultation ont eu lieu le 22 novembre 2017. La première s'est tenue en après-midi avec une trentaine de représentants de différents groupes d'intérêts et autres parties prenantes. Ouverte au grand public, la deuxième rencontre qui a eu lieu en soirée a attiré environ 25 personnes. Chaque rencontre comprenait une présentation du projet de plan directeur ainsi qu'une courte période de questions et réponses. Les participants étaient ensuite invités à discuter du projet de plan directeur en tables rondes, guidés par une série de questions, puis à rapporter les faits saillants de leurs échanges durant la séance plénière. Enfin, les personnes présentes ont pu remplir le questionnaire visant à identifier les priorités parmi les éléments proposés.

2.2. PROMOTION DES ACTIVITÉS

L'information concernant les activités de consultation a été communiquée par différents moyens. D'abord, un communiqué de presse annonçant, le 6 novembre 2017, la démarche a été publié et un suivi téléphonique auprès des médias régionaux a été effectué. Les renseignements concernant la consultation ont aussi été mis en ligne et partagés dans les médias sociaux de Parcs Canada (Facebook et Twitter). Des publications payées ont aussi été faites dans les médias sociaux pour accroître la portée des messages. Enfin, des affiches annonçant la consultation et invitant le public



à consulter le site Web pour y participer ont été distribuées dans différents lieux publics situés dans les municipalités à proximité du canal (ex. hôtel de ville, bibliothèques).



2.3. COLLECTE DES OPINIONS ET COMMENTAIRES

Un questionnaire a été élaboré pour recueillir les avis des participants sur l'ébauche de plan directeur. Ce questionnaire a été utilisé dans l'ensemble des activités de consultation, en personne et en ligne. Il portait sur l'appréciation de la vision et des objectifs contenus dans le projet de plan directeur et contenait une section dédiée aux commentaires.

Sur un total de 375 questionnaires complétés entre le 6 novembre et le 3 décembre 2017, on constate un taux d'achèvement de 87 %. Les résultats présentés dans la section suivante du rapport sont calculés sur le nombre total de réponses pour chaque question, et non pas sur le nombre total de questionnaires.

Par ailleurs, environ 50 % des participants ayant rempli un questionnaire ont laissé des commentaires additionnels dans la section prévue à cet effet.

Tableau 1. *Nombre de questionnaires complétés par activité*

Activité	Nombre de questionnaires complétés
Rencontres de consultation des parties prenantes et du public	28
Consultation en ligne	347
TOTAL	375



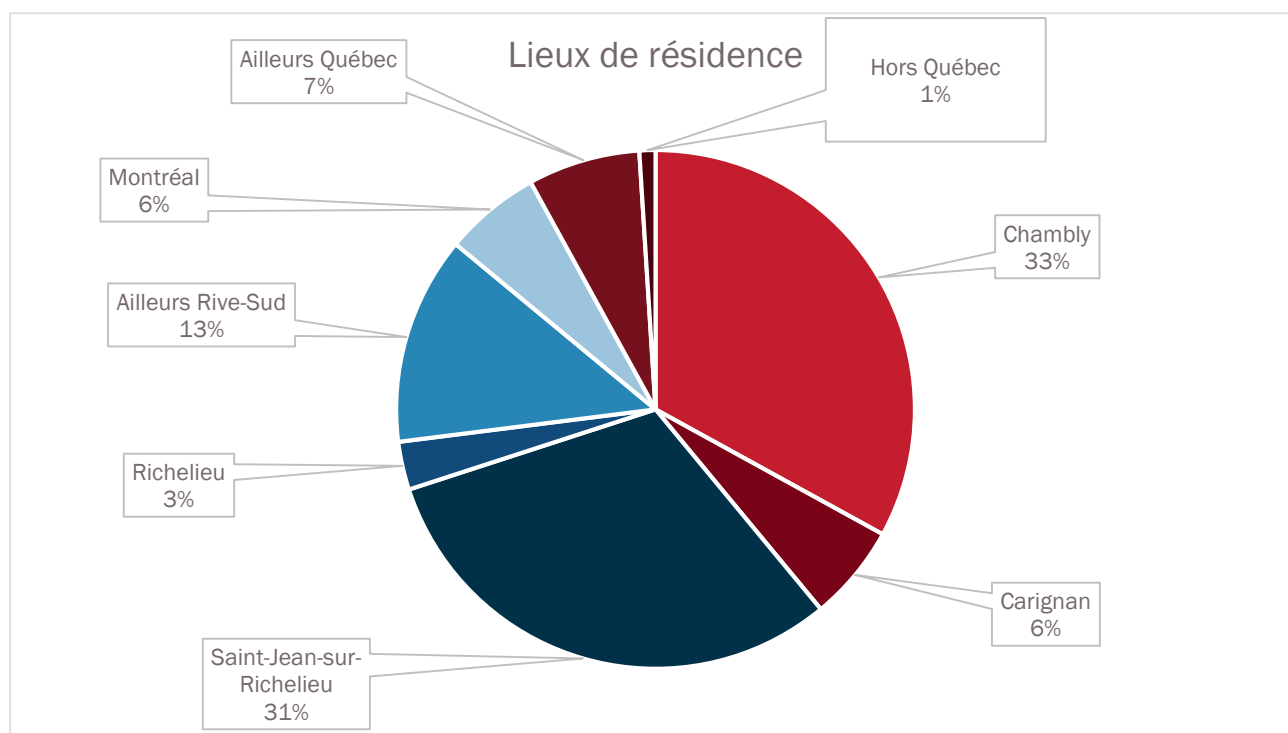
3. ANALYSE DES RÉSULTATS

3.1. PROFIL DES RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE

Lieux de résidence

Les lieux de résidence des répondants ont pu être analysés grâce aux codes postaux indiqués sur les questionnaires. Ceux-ci peuvent être divisés selon les catégories de résidence suivantes : les quatre villes à proximité du canal, soit Chambly, Carignan, Richelieu et Saint-Jean-sur-Richelieu ; ailleurs sur la Rive-Sud ; ailleurs au Québec (incluant Montréal) ; ou hors Québec. Environ deux tiers des participants à la consultation habitent à Chambly ou à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Graphique 1. *Lieux de résidence des participants*

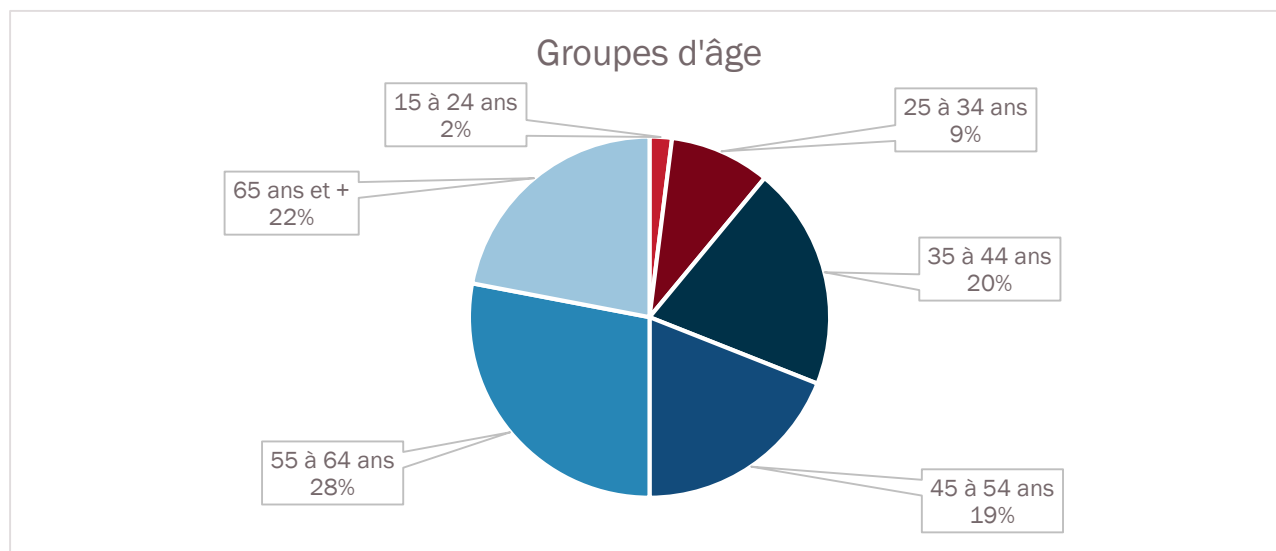




Groupes d'âge

On remarque que des personnes issues de toutes les catégories d'âge ont rempli le questionnaire. Le groupe le plus représenté était celui des 55-64 ans.

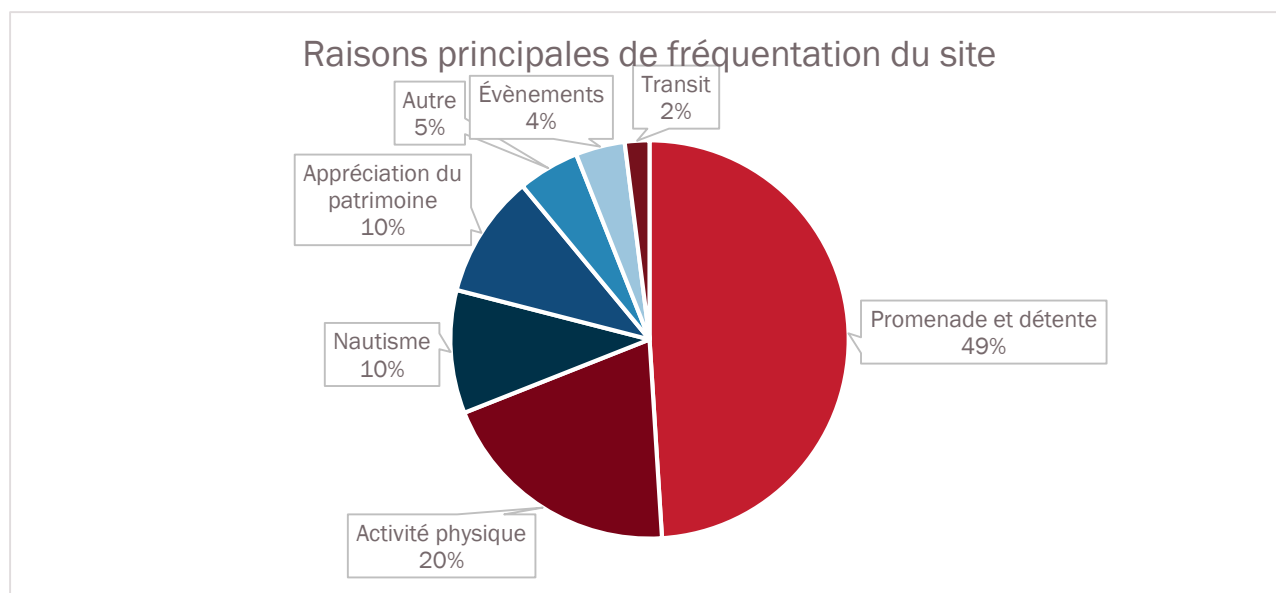
Graphique 2. *Groupes d'âge des participants*



Raisons principales de fréquentation du site

Parmi les nombreuses réponses fournies à la question concernant la motivation principale pour visiter le site, la réponse la plus fréquente a été « promenade et détente » (49 %) suivie par « activité physique » (20 %).

Graphique 3. *Raisons principales de fréquentation du site*





On constate cependant que le motif de fréquentation diffère parmi les personnes résidant à proximité et celles habitant ailleurs. En effet, la majorité des personnes demeurant dans une des quatre villes situées à proximité du canal indique utiliser le canal principalement comme lieu de promenade et de détente. En contraste, les personnes demeurant ailleurs sur la Rive-Sud, à Montréal, au Québec ou en dehors de la province, indiquent un plus haut taux d'utilisation du canal pour le nautisme que les résidents des villes situées à proximité du canal.

Tableau 2. Raison principale de fréquenter le site – principales différences par lieux de résidence

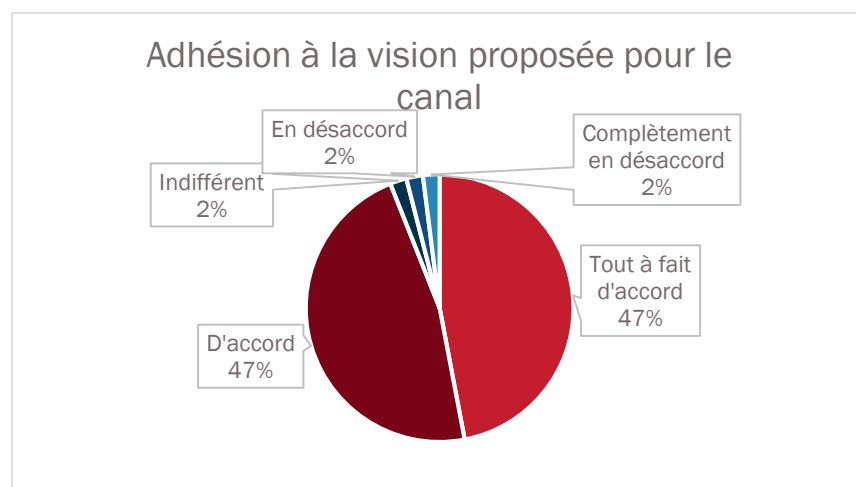
Raison principale de fréquenter le site – principales différences par lieux de résidence								
	<i>Résidents des villes à proximité du canal</i>				<i>Autres lieux de résidence</i>			
	Chambly	Carignan	Saint-Jean-sur-Richelieu	Richelieu	Ailleurs sur la Rive-Sud	Montréal	Ailleurs au Québec	Hors Québec
Promenade et détente	64 %	67 %	49 %	45 %	29 %	37 %	17 %	0 %
Nautisme	3 %	5 %	4 %	0 %	21 %	21 %	52 %	25 %

3.2. TAUX D'ADHÉSION À LA VISION PROPOSÉE

94 % des répondants sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec la vision proposée pour le Canal-de-Chambly de demain, décrite comme suit dans le document d'information:

- *Préserver et mettre en valeur le patrimoine, les ambiances et les paysages culturels du Canal-de-Chambly ;*
- *Améliorer et diversifier l'expérience de visite d'un bout à l'autre du canal ;*
- *Faire du canal de Chambly une source de fierté et de retombées économiques pour et en collaboration avec la communauté locale.*

Graphique 4. Adhésion à la vision proposée pour le canal





3.3. IMPORTANCE ACCORDÉE AUX PROPOSITIONS DU PROJET DE PLAN DIRECTEUR

Les participants ont indiqué le niveau d'importance qu'ils attribuent, sur une échelle de 1 à 5 (5 étant « très important » et 1 étant « très peu important »), à une dizaine de propositions reliées aux objectifs énoncés pour le site. Dans le graphique suivant, les propositions ayant récolté les niveaux d'importance 4 (« important ») et 5 (« très important ») auprès des répondants sont présentées selon le taux de réponse.

Graphique 5. *Propositions par ordre d'importance*





Selon les répondants, les propositions les plus importantes sont celles qui ciblent l'amélioration des infrastructures, de l'intégrité physique des composantes historiques et naturelles du canal, ainsi que des services et accès au site.

Les deux propositions suivantes ont été jugées moins importantes, tout en recevant plus de 60 % d'appui :

- Mettre sur pied un évènement annuel signature, en collaboration avec les municipalités et la communauté locale (63 %) ;
- Créer des espaces d'animation sur le canal offerts prioritairement à la communauté locale (62 %).

Puisque ces deux propositions concernant d'abord la communauté locale, une analyse des réponses fournies par les résidents des quatre municipalités situées à proximité du canal a été faite. Cette analyse démontre que 72 % des répondants résidant à Chambly considèrent « importante » la proposition de créer des espaces d'animation, comparativement à seulement 57 % des répondants résidant à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce qui indique une divergence d'opinions parmi les résidents vivant à proximité du canal. Cette différence est d'autant plus révélatrice que ces deux groupes de résidents représentent environ le même pourcentage des participants à la consultation. Par contre, la création d'un évènement annuel signature obtient un niveau d'importance plus constant auprès des résidents vivant à proximité du canal, avec un plus fort appui des résidents de Chambly et de Richelieu.

Tableau 3. Niveau d'importance des deux propositions les moins prioritaires par municipalité

	Niveau d'importance (4-5) par municipalité à proximité	
	Créer des espaces d'animation sur le canal offerts prioritairement à la communauté locale	Évènement annuel signature en collaboration avec les municipalités et la communauté locale
Chambly	72 %	67 %
Carignan	71 %	62 %
Saint-Jean-sur-Richelieu	57 %	63 %
Richelieu	45 %	73 %

On constate moins de divergences parmi les résidents à proximité du canal pour les autres propositions jugées plus importantes. Par ailleurs, les résidents des villes à proximité appuient de manière plus importante l'ensemble des propositions de façon générale, comparé aux personnes habitant à Montréal, ailleurs à Québec ou en dehors du Québec, pour qui l'appui est plus variable. Il est également intéressant de constater que les personnes qui résident ailleurs sur la Rive Sud démontrent un niveau d'appréciation des propositions semblable aux résidents des villes à proximité.

Les participants qui résident à Montréal ou ailleurs au Québec appuient fortement les propositions d'améliorer la condition et l'intégrité des infrastructures historiques, de mettre en valeur des pôles, secteurs et paysages culturels du canal et de créer de nouveaux parcours sur le site. Ces mêmes participants accordent moins d'importance à la mise en



valeur du site du fort Sainte-Thérèse et de l'île Fryer ainsi qu'aux propositions visant l'animation du site en collaboration avec les communautés voisines, tel que la création d'un événement signature.

En conclusion, il apparaît que pour la majorité de répondants, dont 60 % qui habitent à proximité du lieu, les priorités pour l'avenir du canal devraient être l'amélioration de **l'intégrité physique** du canal et des **services de base**, et la **mise en valeur** de ses atouts existants. De nouveaux aménagements qui correspondent à ces priorités, telles que la **création de haltes** et de **nouveaux outils d'interprétation du patrimoine** du site, reçoivent également un appui important. Devant celles-ci, la création d'un événement annuel signature et la disponibilité d'espaces d'animation sont considérées comme moins importantes, tout en recevant toutefois un accueil favorable des participants.

3.4. ANALYSE DES COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Une analyse de l'ensemble des commentaires reçus a été effectuée, incluant ceux récoltés sur les questionnaires ainsi que ceux exprimés au sein des groupes de discussions lors des rencontres du 22 novembre 2017. Plusieurs thèmes récurrents sont ressortis de cette analyse.

Préserver et mettre en valeur les atouts existants du canal

À la lumière des commentaires recueillis, un consensus se dégage sur l'importance de prioriser les investissements dans l'intégrité physique et les atouts existants du canal, comme proposé par la stratégie 1 du plan. Plusieurs commentaires concernant le besoin d'entretenir les bâtiments (ex. la maison du surintendant) et les infrastructures le long du canal (ex. ponts, barrages) ont été soulevés lors des activités en personne et en ligne. D'autres personnes aimeraient voir ressortir davantage l'empreinte historique et archéologique du site.

De plus, plusieurs répondants ont souligné la nécessité de continuer les efforts de protection de l'environnement, de la biodiversité et de la faune. Notons parmi les points les plus cités la stabilisation et l'entretien des berges, particulièrement face à l'érosion, et la saine gestion de la végétation le long du canal. Par ailleurs, de nombreux participants ont signalé leur intérêt pour la mise en valeur du site à travers des panneaux explicatifs sur l'histoire du canal, ses infrastructures et sa biodiversité. Toutefois, plusieurs répondants ont mentionné de porter une attention particulière à l'augmentation importante d'achalandage que pourrait engendrer une plus grande mise en valeur du site, car cela pourrait nuire à la conservation de son milieu naturel. La préservation et la mise en valeur des atouts du site, y compris son cadre naturel, constituent donc des priorités partagées par Parcs Canada et par les participants.

« Ce serait bien de réhabiliter la maison du Surintendant et de la rendre accessible au public. C'est un beau bâtiment très bien situé qui ne sert pas ! »

« Je crois que [le site] c'est un lieu historique important. Par contre, je suis contre du développement qui affecterait le cadre naturel du site. »



Revoir la piste multifonctionnelle et l'offre de services de nautisme

Pour plusieurs participants, les services et les installations existants du canal de Chambly devraient être bonifiés afin de consolider la vocation récréotouristique du site, tel que proposé par la stratégie 2. En particulier, la proposition de revoir l'aménagement de la piste multifonctionnelle pour la rendre plus sécuritaire et confortable a été suggérée par plusieurs. Toutefois, d'autres craignent qu'un changement de revêtement entraîne une hausse de fréquentation de la piste par les cyclistes et hausse de leur vitesse qui aurait pour effet d'augmenter les enjeux de sécurité des usagers. Ces enjeux concernent principalement la cohabitation entre cyclistes et piétons, ainsi que la présence de véhicules motorisés non autorisés sur la piste. En plus de prendre en compte la cohabitation dans tout changement futur à l'aménagement de la piste, plusieurs commentaires expriment la volonté de ne pas « dénaturer » le caractère du site à travers l'amélioration de la piste.

Concernant le nautisme, plusieurs commentaires évoquent l'importance d'accroître les services offerts aux plaisanciers afin d'augmenter leur utilisation du canal, par exemple l'ajout d'électricité aux lieux d'amarrage ou la promotion des lieux de restauration situés à proximité. On a également souligné la pertinence de mettre en place un horaire de levée des ponts traversant le canal qui permettrait aux plaisanciers de profiter des villes où ils s'arrêtent et aux utilisateurs du site et résidents à proximité de mieux planifier leurs déplacements. La prolongation de la saison du nautisme sur le canal, ainsi que l'ajout d'activités sur l'eau (ex. : kayak, pêche) ont aussi soulevé un intérêt tant chez les citoyens que les parties prenantes.

« Afin de mettre à jour la piste cyclable (Route verte), de la rendre plus sécuritaire, agréable, propre et facile d'entretien, il serait grandement temps de paver de bitume la piste. »

« Il faut rendre le bord de l'eau invitant pour les plaisanciers (touristes), leur donner envie de descendre de leurs bateaux à l'occasion pour visiter. Des quais, des terrasses, des restos, mais tout en préservant la nature et les grands espaces verts. Il ne faut pas dénaturer le côté historique, mais il faut être accueillant et accessible. »

Améliorer l'accessibilité du site et l'expérience de visite

De nombreux commentaires concernent l'accessibilité du site et l'expérience de visite, des éléments ciblés par la stratégie 2. Pour plusieurs, l'accessibilité du site et des services, notamment pour les personnes à mobilité réduite, est un élément à améliorer. D'autres commentaires concernent l'amélioration de l'accessibilité des passerelles pour cyclistes et piétons, ou encore l'ajout de stationnements à proximité des attraits du site.

Concernant le renouvellement de l'expérience de visite, plusieurs commentaires touchent l'ajout de services le long du canal, tels que des points d'ombre pour cyclistes et marcheurs, des toilettes, des fontaines d'eau, des services de restauration, des tables à pique-nique ou encore des aires de jeux pour enfants. L'ajout d'éclairage tout au long de la piste multifonctionnelle et dans les parcs pour permettre aux utilisateurs d'en profiter plus longtemps a également été proposé à plusieurs reprises.

D'autres commentaires ont trait à l'aménagement de lieux de rencontre pour des activités telles que des expositions et spectacles ou encore un marché public. Finalement, des propositions sur la façon de bonifier l'offre touristique



au canal et plus particulièrement au Fort-Sainte-Thérèse ont été suggérées, allant des panneaux d'information aux activités d'animation ou encore des circuits d'interprétations guidées ou audioguidées.

“I would love to see the canal preserved and updated. I agree with adding rest areas including drinking fountains and washrooms [...] I also think that adding a few access points or foot bridges would help to make the site more accessible. A small parking area close to these access points would also be appreciated.”

“J’aimerais bien voir le canal préservé et actualisé. Je suis d’accord avec l’ajout de haltes incluant des fontaines et des toilettes [...] Je pense également que l’ajout de quelques points d’accès ou de passerelles aiderait à rendre le site plus accessible. Un petit stationnement à proximité de ces points d’accès serait également apprécié. »

(Traduction libre)

Revoir les méthodes de communication et miser sur la collaboration avec les parties prenantes

Le besoin d'améliorer la communication et la consultation de la communauté, souligné par les participants, concerne tant les organismes et acteurs impliqués dans la mise en valeur du canal que la promotion du canal et de ses environs. Plus spécifiquement, les parties prenantes évoquent la nécessité de communiquer de manière plus systématique avec les différents utilisateurs du site et plus étroitement avec les organismes locaux et touristiques pour les informer des activités ou des travaux prévus sur le site. Il a notamment été suggéré à plusieurs reprises de créer un organisme de consultation regroupant l'ensemble des partenaires du canal, une proposition qui a suscité une forte adhésion de la part des parties prenantes.

En ce qui concerne la stratégie 3, il a été mentionné à plusieurs reprises que le canal est un vecteur de développement économique et qu'il faudrait favoriser les activités ayant le potentiel d'attirer des touristes pour des séjours de plus longue durée. En ce sens, les parties prenantes consultées ont démontré une très grande volonté de collaborer activement au développement et aux activités du canal.

« L’important, c’est de créer des occasions d’échange et de concertation avec l’ensemble des organisations (les 4 villes, les entreprises et organismes). »



4. CONSTATS RELATIFS AU PLAN DIRECTEUR PROPOSÉ

De façon générale, l'analyse des résultats du questionnaire et des commentaires reçus confirme l'adhésion aux stratégies proposées dans l'ébauche du plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Chambly. L'appui au projet de plan directeur s'exprime notamment par le fait que 94 % des répondants au questionnaire sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec la vision proposée pour le Canal-de-Chambly de demain. Cette section présente une analyse de l'appréciation des stratégies du plan directeur.

4.1. STRATÉGIE 1 : LE CANAL DE CHAMBLY – UN PATRIMOINE, DES AMBIANCES ET DES PAYSAGES CULTURELS À PRÉSERVER ET À METTRE EN VALEUR

La stratégie 1 a reçu un appui important de la part des participants. Les deux principales propositions de cette stratégie, soit d'améliorer l'intégrité des infrastructures ainsi que l'identification et la mise en valeur des composantes du canal, sont considérées comme étant importantes par 87 % et 84 % des répondants, respectivement. De plus, un nombre important des commentaires formulés sur les questionnaires et exprimés lors des rencontres publiques soulignent l'importance de préserver et de mettre en valeur les atouts du canal avant toute autre intervention sur le site. En plus des infrastructures et des bâtiments patrimoniaux, de nombreux participants ont indiqué l'importance d'ajouter la préservation du caractère naturel du site aux éléments ciblés par cette stratégie. La consultation a donc permis de dégager un fort consensus autour de l'importance de cette stratégie comme pilier du plan directeur, et à l'importance de mettre de l'avant la préservation de l'environnement naturel du site.

4.2. STRATÉGIE 2 : UNE EXPÉRIENCE DE VISITE AMÉLIORÉE ET DIVERSIFIÉE D'UN BOUT À L'AUTRE DU CANAL

Les propositions découlant de la stratégie 2 ont reçu un fort appui de la part des participants qui sont nombreux à utiliser le site principalement pour la promenade et la détente ainsi que pour l'activité physique. En particulier, les propositions de créer des haltes et de les doter de services de base sont très bien reçues par les participants. Ce soutien s'exprime par des taux d'importance de 88 % et 89 % accordés respectivement à ces propositions, et par les nombreux commentaires positifs exprimés à ce sujet par les participants aux activités en ligne et en personne. Également, l'amélioration des accès au site pour les piétons et cyclistes a été jugée importante par 86 % des participants et a fait l'objet de nombreux commentaires, notamment concernant le besoin d'améliorer l'accessibilité au site pour les personnes à mobilité réduite. Les deux autres propositions de la stratégie, soit la création de nouveaux parcours thématiques et la mise à jour des outils d'interprétation, sont également très bien reçues, affichant des taux d'importance de 78 % et 74 %, respectivement. Il est donc possible d'affirmer que la stratégie 2 répond aux besoins d'amélioration de l'expérience de visite du site.



4.3. STRATÉGIE 3 : UNE SOURCE DE FIERTÉ ET DE RETOMBÉES POUR LA COMMUNAUTÉ

La stratégie 3, visant à accroître l'engagement envers le canal et son appropriation par les communautés locales, est également bien appuyée par les répondants, mais peut être considérée comme moins prioritaire que les deux autres stratégies. Les deux propositions reliées à cette stratégie, notamment de créer des lieux d'animation et de créer un événement signature, sont perçues comme étant moins importantes que les autres propositions. Elles sont toutefois considérées comme importantes par une majorité des répondants, soit plus de 60 %. Par ailleurs, l'importance d'augmenter la concertation et les échanges avec la communauté locale a été soulignée à maintes reprises lors des deux rencontres du 22 novembre 2017. Plusieurs commentaires reçus en personne et en ligne soulignaient la volonté de la communauté locale de s'impliquer dans le développement du canal, notamment dans la promotion des attraits des municipalités adjacentes (ex. commerces et services à proximité) et de l'offre récréotouristique. Dans l'ensemble, les résultats des activités de consultation démontrent l'importance accordée à la stratégie 3 pour un développement concerté du canal dans les années à venir.

4.4. UNE APPROCHE CIBLÉE POUR LE FORT-SAINTE-THÉRÈSE

L'approche ciblée pour le Fort-Sainte-Thérèse, situé sur l'île Fryer, est appuyée par les répondants au questionnaire ainsi que dans les commentaires recueillis auprès des participants. Plus particulièrement, 80 % des répondants appuient la proposition de préserver et de mettre en valeur le cadre naturel exceptionnel de l'île Fryer, et 69 % soutiennent l'importance de développer de nouveaux outils d'interprétation sur le site du fort. Bien que le site du Fort-Sainte-Thérèse n'ait pas fait l'objet d'un grand nombre de commentaires de la part des participants, la plupart soulignent l'importance de préserver le caractère naturel du site, considéré comme étant un élément unique. D'autres commentaires mentionnent l'importance de continuer le travail de mise en valeur des vestiges du fort et de rendre le site plus accessible, mais toujours dans la perspective de ne pas dénaturer le site ou de le rendre trop achalandé. Ces réponses appuient donc l'approche proposée par Parcs Canada de préserver le caractère naturel du site tout en développant son potentiel de commémoration et d'en faire un lieu d'intérêt.



5. CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

5.1. CONCLUSION

La tenue d'activités de consultation en personne et en ligne a favorisé la participation d'un grand nombre de résidents des municipalités situées à proximité du canal ainsi qu'ailleurs dans la région. De nombreux participants ont également une bonne connaissance du canal puisqu'ils le fréquentent souvent ou y habitent à proximité. La consultation a donc rejoint une population bien au fait des réalités du lieu historique.

La démarche a d'abord permis de noter un fort consensus (94 %) relatif à la vision proposée par Parcs Canada et sur laquelle s'appuie le plan directeur. Cet appui, quoique plus nuancé, s'exprime également à l'égard des différentes stratégies proposées dans le plan directeur.

La préservation du canal, incluant celle de son intégrité physique et de son environnement, la mise en valeur de ses atouts, incluant ses composantes patrimoniales et l'amélioration des services récréotouristiques qui y sont offerts demeurent des intérêts de première importance pour ceux qui ont participé à la consultation. Il semble également se dégager un consensus quant à l'importance de mettre en place un forum favorisant une meilleure communication avec les partenaires, les organismes et autres parties prenantes intéressés par le canal, en vue de soutenir l'approche collaborative mise de l'avant par Parcs Canada.

Tel que mentionné plus haut, parmi les éléments ayant émergé de cette démarche et qui mériteront une attention plus soutenue dans le plan directeur, notons la préservation des espaces verts ainsi que la volonté de renforcer les communications entre l'Agence et la communauté, par le biais d'un forum d'échange, par exemple.

5.2. PROCHAINES ÉTAPES

Le projet de plan directeur sera finalisé à la lumière des commentaires exprimés dans le cadre de cette consultation, pour être ensuite présenté à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, l'honorable Catherine McKenna, d'ici l'automne 2018. Une fois approuvé, le nouveau plan directeur pour le lieu historique national du Canal-de-Chambly sera publié sur le site Web de Parcs Canada. Sa mise en œuvre fera l'objet d'un dialogue continu pour rendre compte des progrès accomplis et adapter les priorités au fil du temps.

Préparé par



■ Hill+Knowlton
Stratégies